

Décision

Générale

colonial

Décision n° 234 concernant les Ministères.

n° 234

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

25 février 1960

Numéro JO

n° 3 du 31/03/1960

Date du numéro

31 mars 1960

TEXTE INTÉGRAL

Est autorisé le remboursement à M. Bontemps Guy des frais de voyage par avion, classe touriste, de sa fiancée Mlle Valentin, devenue depuis son épouse. Cette dépense est à la charge du Budget local.